SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, CHARGÉE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Paris, le mardi 8 mars 2016

Ségolène Royal soutient la création d'activités et d'emplois de la croissance verte

Ségolène Royal a annoncé deux nouvelles mesures :

1. L'ouverture à tous les ménages au 1er mars du **cumul de l'éco-prêt à taux zéro et du crédit d'impôt transition énergétique** afin de bénéficier d'un avance gratuite du crédit d'impôt.

   Le crédit d'impôt transition énergétique est un crédit d'impôt de 30 % sur les travaux d'économies d'énergie (plafonnés à 8 000 € de travaux par an pour un célibataire, 16 000 € pour un couple).

   L'éco-prêt à taux zéro est un crédit sans intérêt sur 15 ans au maximum qui permet de financer les travaux d'économie d'énergie réalisés par les particuliers dans la limite de 30 000 euros par logement.

2. Pour les territoires à énergie positive, **l'ouverture d'une nouvelle enveloppe de 250 millions d'euros** en direction de ces 400 territoires pour réaliser des travaux d'économies d'énergie, développer les énergies renouvelables et investir dans les transports propres. Cette enveloppe nouvelle va abonder le fonds de financement de la transition énergétique.

   En 2015, ce fonds a permis de soutenir les projets de :
   – 260 territoires à énergie positive qui couvrent deux tiers de la population,

– 153 territoires « zéro déchet, zéro gaspillage » qui s'engagent à réduire de 10% leurs déchets soit 240 000 tonnes évitées par an,
– 25 villes respirables en cinq ans qui comptent 15 millions d'habitants.

Ces deux mesures permettront d'accélérer la transition énergétique et les créations d'emplois dans la croissance verte. Déjà le déploiement des énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque (+ 40 % en deux ans) et l'éolien (+ 25 %), a créé des milliers d'emplois en 2015. Le potentiel de créations d'emplois est d'au moins 100 000 emplois en 3 ans.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

Contact presse : 01 40 81 78 31